

Paris, le 21 Juin 2022

LA FILIÈRE FRANÇAISE DU CUIR PRÉSENTE SON LIVRE BLANC RSE ET ANNONCE LE PROGRAMME DE LA 4ÈME ÉDITION DU SUSTAINABLE LEATHER FORUM

Ce mardi 21 juin s'est tenue la conférence « Livre Blanc RSE 2022 » organisée par la Filière Française du Cuir. Riches de savoir-faire traditionnels et innovants, les acteurs de la Filière s'emploient à répondre aux enjeux sociaux et environnementaux, portés par l'ambition d'un développement plus durable. Souvent pointée du doigt, victime de préjugés, la Filière Française du Cuir est pourtant modèle d'économie circulaire. A ce titre, cette conférence avait pour objectif de corriger un certain nombre d'idées reçues. Frank Boehly, Président du Conseil National du Cuir, est notamment revenu sur les objectifs précis de la Filière en matière de RSE. Yves Morin, président du comité d'organisation du Sustainable Leather Forum (SLF), a présenté quant à lui le programme de la quatrième 4ème édition de ce symposium qui se tiendra le 12 septembre prochain au Palais Brongniart.

L'entreprise durable et ses collaborateurs : moteurs de la Filière

Les entreprises de la Filière ont saisi les enjeux de développement durable. C'est aujourd'hui acté : l'entreprise durable, celle qui s'inscrit dans une démarche RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises), est le moteur de la Filière. De ce fait, **l'accompagnement et le soutien aux entreprises est un prérequis.**

Plusieurs initiatives voient le jour pour fédérer les bonnes pratiques (**DiagRSE**, outil d'auto-diagnostic développé par le Centre Technique du Cuir (CTC), financer les projets innovants (**Cuir Invest**), accompagner le développement de jeunes entreprises (**Au-delà du cuir**) et faciliter la réindustrialisation des territoires (**Faire de Lance**).

Consolider le dialogue avec les consommateurs dans le cadre d'une société en mouvement et stopper les appellations erronées

Le Conseil National du Cuir et les industriels s'emploient à alerter correctement le public sur l'utilisation de plus en plus dévoyée du terme « cuir », **protégé par le décret numéro 2020-29 du 8 janvier 2010**, pour valoriser à la fois les pratiques des entreprises du secteur et surtout pour éviter la confusion et la tromperie auprès des consommateurs.

S'inscrivant dans une **logique d'économie circulaire**, le cuir permet à ses acteurs économiques d'offrir une réponse pertinente aux demandes grandissantes des consommateurs pour plus de transparence et une consommation plus responsable.

L'humain comme leitmotiv

Si les projets sont **nombreux dans la Filière cuir**, aucun d'entre eux ne pourraient voir le jour sans les **133 000 salariés qui valorisent chaque jour cette matière d'exception**. Ces Hommes et ces Femmes contribuent à l'essor d'une Filière dont savoir-faire artisanal, performance industrielle, R&D, création et développement durable assurent l'avenir. Ainsi, le maillage territorial, l'attractivité des métiers, la qualité de vie au travail, l'innovation ou encore la vigilance exercée sur l'ensemble des écosystèmes de la Filière sont autant de sujets intégrés dans les stratégies d'entreprise et assurent la pérennité des métiers du cuir.

Plus que jamais la formation est la clé de voute de la Filière avec plus de **165 écoles** qui forment du CAP au bac+5.

L'empreinte environnementale de la Filière cuir, un processus d'amélioration continue

Normes, certifications, études et analyses, amélioration continue... La Filière Française du Cuir œuvre chaque jour, à travers ses grandes entreprises, TPE et PME, pour diminuer son impact sur l'environnement. Désormais, empreinte carbone, gestion des ressources naturelles et de l'eau, protection de la biodiversité sont au cœur des stratégies d'entreprise.

En matière d'environnement, les acteurs de la Filière Cuir suivent scrupuleusement les directives et réglementations européennes qui fixent les seuils de concentrations à ne pas dépasser, qui contrôlent la gestion des déchets, et réglementent le traitement des rejets dans l'eau et dans l'air et interdisent la pollution des sols.

La bientraitance animale, enjeu indissociable de la qualité des cuirs. Non les animaux ne sont pas élevés pour leur cuir !

Les animaux sont élevés pour leur viande et non pour leur peau, et la Filière Française du Cuir œuvre pour que les animaux soient bien traités. Engagée pour la mise en oeuvre de bonnes pratiques en matière de bientraitance au sein des élevage, du transport et de l'abattage, la filière rappelle que la bientraitance animale est intrinsèquement liée à un cuir de qualité. De plus, en matière de protection et de bientraitance animale, les réglementations françaises et européennes sont parmi les plus protectrices au monde.

La FFCP (Fédération Française des Cuirs et Peaux) et la FFTM (Fédération Française de la Tannerie Mégisserie), toutes deux membres du CNC, mènent au quotidien des actions de sensibilisation sur la bientraitance animale. Cela représente depuis 2010, un investissement global de **19 millions d'euros** financés par l'amont et la taxe fiscale affectée.

Le Sustainable Leather Forum revient pour une quatrième édition

Parmi les dispositifs qui viennent renforcer les démarches RSE menées par l'ensemble des acteurs de la Filière Française du Cuir, le Sustainable Leather Forum est aujourd'hui un événement international qui réunit l'ensemble des professionnels du secteur.

« Avec cette 4ème édition, le Sustainable Leather Forum conforte son rôle de plateforme majeure d'informations et d'échanges sur les bonnes pratiques en matière de Responsabilité Sociétale des Entreprises dans les divers secteurs économiques du cuir. » déclare **Yves Morin, Président du Comité d'organisation du Sustainable Leather Forum**

Cette quatrième édition sera rythmée par **plusieurs interventions de personnalités politiques et publiques** autour de thématiques stratégiques :

- « Comment l'industrie chimique dédiée à la fabrication du cuir contribue-t-elle à l'innovation et à la diffusion de la RSE dans la Filière ? »
- Les enjeux de l'utilisation du cuir dans le marché automobile.
- Regard tourné vers d'autres matériaux souples, tels que le coton ou encore le lin, utilisés dans les marchés de la mode, du luxe ou du sport, afin de comprendre les progrès réalisés par les entreprises de ces secteurs en matière de RSE.
- Traçabilité de la peau, des matières et des produits finis. Un enjeu primordial pour la Filière pour assurer la transparence de ses résultats auprès des professionnels et des consommateurs.

Vous pouvez retrouver le programme du SLF via ce lien :

<https://slf-paris.com/fr/programme>

LE CONSEIL NATIONAL DU CUIR

Le Conseil National du Cuir (CNC) est l'organisation interprofessionnelle de producteurs et utilisateurs de cuir et par extension, de tous ceux qui contribuent à la production, à l'utilisation ou à la distribution du cuir.

Constitué sous forme de confédération, il regroupe 21 fédérations ou syndicats professionnels depuis l'élevage jusqu'à la distribution des produits finis, en passant par le secteur industriel. Il a pour vocation d'animer l'ensemble de la Filière Française du Cuir.

LA FILIÈRE CUIR EN FRANCE

- **12 800 entreprises** localisées sur tout le territoire français, dont les savoir-faire sont exceptionnels, maîtrisés et reconnus à l'international
- **Plus 25 milliards** d'euros de chiffre d'affaires, dont **13 milliards** d'euros à l'export
- **133 000** personnes salariées dans les industries du cuir, de la tannerie mégisserie, de la chaussure, de la maroquinerie, de la ganterie, du sport, de la réparation et de la distribution d'articles en cuirs.
- **Plus de 100** métiers du cuir
- **Un des leaders mondiaux** des cuirs de veau et peaux exotiques.
- **3^{ème}** exportateur mondial des cuirs et peaux bruts
- **3^{ème}** exportateur mondial d'articles de maroquinerie
- **4^{ème}** exportateur mondial tous secteurs confondus

Visuels sur demande

105, RUE DU FAUBOURG ST HONORÉ • 75373 PARIS CEDEX 08 • FRANCE
conseilnationaldu cuir.org

Contacts Presse :

LA VILLA Maison de Communication • Aurore DUPUY • Tel : +33 (0)6 78 52 70 97 • adupuy@lavillagroupe.com
CONSEIL NATIONAL DU CUIR • Aurélie METHARAM • ametharam@conseilnationaldu cuir.org